

## CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2007

155x07

### CESSION DE TERRAIN – LES ROMARINS

La Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours des Bouches du Rhône recherche sur la Commune des Pennes Mirabeau un terrain permettant la construction d'un centre de secours.

La Ville des Pennes Mirabeau a proposé le site des Romarins.

Après étude, il s'avère que ce terrain en terme de couverture opérationnelle correspond aux besoins du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Bouches du Rhône.

A La demande de ce service, la municipalité propose de céder pour l'euro symbolique une superficie de 16 000m<sup>2</sup> environ avant bornage pour l'édification du centre de secours.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal:

- DECIDE de céder à l'euro symbolique une emprise de 16 000m<sup>2</sup> avant bornage
- AUTORISE Monsieur le Maire ou le 1er adjoint à signer tout acte afférent à cette cession.
- SE PRONONCE comme suit :  
POUR : 32  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 1 – Mr MAIGNAN

AINSI FAIT ET DELIBERE